



Maître d'équipage Timonier – Matelot de pont



Maude Perreault, Matelot
NGCC Des Groseilliers

Témoignage

Naviguer à bord d'un navire de la Garde côtière me procure l'opportunité d'aller à des endroits que bien peu de gens ont la chance de voir. Quand on se retrouve à Eureka, près de la calotte polaire, l'immensité de ce territoire inhabité est impressionnante. Mon métier m'a permis de réaliser mon rêve: voir l'Arctique.

Si vous avez le goût de l'aventure, de découvrir de nouveaux horizons et de connaître d'autres cultures, la Garde côtière canadienne est un bon employeur pour vous.

Maître d'équipage



Pierre Vallière
Maître d'équipage
NGCC Des Groseilliers

En tant que maître d'équipage, c'est vous qui avez la responsabilité de voir à ce que les opérations sur le pont se déroulent de façon sécuritaire et en conformité avec les directives du chef officier. Aussi, vous êtes constamment en communication avec la timonerie.

La réussite des opérations aussi importantes que la pose et l'enlèvement des bouées ainsi que le chargement et le déchargement de cargaison dépend en grande partie du maître d'équipage et de son équipe.

De nombreux risques sont omniprésents sur le pont d'un navire: palans, câbles, chaînes, etc.

La manutention de cargaisons, de par sa nature même, est une activité à haut potentiel d'accident. Le maître d'équipage et les matelots doivent faire preuve de prudence et avoir de bonnes méthodes de travail, d'autant plus lorsque les conditions météorologiques se détériorent: vent, houle, etc.

Lorsque les opérations le permettent, le maître d'équipage assigne du personnel afin de faire en sorte que l'intérieur du navire soit propre. Ainsi, tant la sécurité des opérations de pont que le bien-être de l'équipage sont de son ressort.



Timonier



Thierry Alamy
Timonier
NGCC Des Groseilliers



Daniel Goisselin
Timonier
NGCC Des Groseilliers

Le timonier (ou homme de roue) fait des quarts à la passerelle de navigation. Ses fonctions sont de gouverner le navire selon les instructions de l'officier de navigation. Le timonier est responsable de s'assurer que le navire tient bien son cap. De plus, il rapporte tout obstacle à la navigation ou anomalie aux équipements de navigation, tels que le gyrocompas, le compas magnétique ou la barre du navire.

À titre de timonier, vous aurez également la responsabilité d'agir comme vigie à la passerelle de navigation. La vigie est une personne de veille placée en observation à bord du navire. La vigie doit assurer une surveillance visuelle et auditive périphérique pour garantir la connaissance de toutes conditions, par exemple naufragés, navires, glace, récifs, etc. L'expérience nous a démontré qu'il peut être gratifiant de maintenir une vigie efficace.

De plus, le timonier sera parfois assigné à la conduite des petites embarcations (zodiac, barge). À l'occasion, c'est lui qui sera désigné pour opérer la grue du navire. Lorsque requis, on demandera au timonier de prêter main forte aux matelots, par exemple lors du chargement ou déchargement de cargaison. Il peut aussi remplacer le maître d'équipage au besoin.

Matelot de pont



Matelots de pont
Opérations de balisage

Sur un navire, les équipements de pont doivent être sécuritaires, entretenus et toujours prêts à être utilisés. Le rôle du matelot de pont est donc important puisque c'est lui qui s'assure de leur bon fonctionnement en faisant l'entretien des équipements de pont (treuils, grues, cabestans, écoutes, câbles, etc.) servant aux manœuvres et à l'amarrage du navire.

Les matelots de pont sont impliqués dans la plupart des opérations du navire et leurs services sont essentiels sur tous les navires de la Garde côtière. Ils participent aux opérations de chargement et de déchargement de la cargaison ainsi qu'à sa manutention.

Leurs services sont aussi requis lors de la pose et l'enlèvement des bouées. À l'occasion, on peut demander au matelot d'opérer la grue du navire.

Lors d'un cas de recherche et sauvetage, il arrive qu'un matelot soit appelé à participer aux recherches comme vigie à bord du navire ou de l'hélicoptère. Certains peuvent aussi faire partie des équipes de combat d'incendie, comme pompier ou assistant.

De plus, on a recours aux services du matelot lors des opérations requérant la mise à l'eau et l'utilisation de plus petites embarcations, par exemple, pour le transport de marchandises ou pour la

surveillance du transfert de carburant. En outre, les matelots embarquent à bord de l'hélicoptère afin d'assister les techniciens sur les sites terrestres d'aides à la navigation.

Le matelot de pont exécute également divers travaux d'entretien à bord des navires peinture, nettoyage, etc.

Quel cheminement scolaire ou professionnel dois-je suivre?

- Réussir un cours de formation aux mesures d'urgence en mer contenant deux volets :
 - Sécurité de base STCW (60h)
 - Aptitude à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours (28h)
- Le matelot de pont / timonier acquiert du temps de mer tout en réalisant son apprentissage à bord. Par la suite, il peut répondre aux exigences de Transports Canada et progresser vers d'autres postes.

Où puis-je étudier?

- L'Institut maritime du Québec offre la formation aux mesures d'urgence en mer à Lévis (région de Québec).

Quelles sont mes possibilités de carrière?

- Maître d'équipage;
- Officier de navigation;
- Divers postes dans la Fonction publique fédérale.

Quels qualités et intérêts sont essentiels?

- Aimer le travail d'équipe;
- Être en bonne forme physique;
- Aimer le travail manuel;
- Avoir le sens de la débrouillardise et de l'initiative;
- Être capable de travailler selon des horaires irréguliers;
- Et évidemment, avoir le goût de l'aventure et des voyages!

Revenu annuel de base: 44 000 \$ à 53 000 \$

Le salaire évolue selon le grade obtenu et le temps travaillé. La majeure partie des équipages de la Garde côtière canadienne travaillent suivant un horaire dit de jours de relâche, soit une période de 14 à 42 jours en mer suivie d'une période de repos équivalente, sans perte de rémunération.

Pour en savoir plus

Garde côtière canadienne, site national : www.ccg-gcc.gc.ca

Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie maritime : www.csmoim.qc.ca

Institut maritime du Québec : www.imq.qc.ca

(pour la formation aux mesures d'urgence en mer)